Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260528-D2026_007_CCAS-DE

CENTRE COMMU[illegible]

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 MAI 2026

MAIRIE DE SAINT SÉGAL
29590 SAINT SEGAL
☎ 02.98.73.17.03
Fax 02.98.73.09.21

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit mai, le Centre Communal d'Action sociale de la commune de Saint-Ségal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frédéric DRELON, Président du CCAS de Saint-Ségal,

Présents : Frédéric DRELON, Annaïck MORVAN, Jean-Marc L'HOURS, Annette LE NEST, Michel ADENYS, André TREUSSART, Nathalie YANN, Marie-Hélène FITAMANT
Absents : Danielle ROPARS
Procuration : /
Secrétaire de séance : Annaïck MORVAN

2026-007 BUDGET CCAS : DECISION MODIFICATIVE N°1

Annaick MORVAN, Vice-Présidente du CCAS, propose de valider la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses	
Article	Somme
623 – Publicité, publications, relations publiques	-10,00 €
6450 – Charges de sécurité sociale et de prévoyance	+10,00 €
TOTAL	**0,00 €**

Après en avoir délibéré,
Adoptée à l'unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 28 mai 2026

Frédéric DRELON
Président,

Annaïck MORVAN
La secrétaire de séance,